



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 19 septembre 2012** à 18h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire**.

<b>CONVOCAATION</b>	
Date	12/09/2012
Affichage	12/09/2012

<b>NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL</b>		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	28	5

**THEME : PATRIMOINE 5.**

**OBJET : ACTIVITES SERVICE  
DU PATRIMOINE – TARIFS  
2013.**

**Etaient Présents :** POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés :**

MUSSON Pascal pouvoir à MARCADET Didier.  
PEYTHIEU Eric pouvoir à DAVANTURE Bruno.  
BOVETTO Fanny pouvoir à POYAU Aurélie.  
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe.  
ESCALLIER Karine pouvoir à FERRUS Christian.

**Absents-Excusés :**

MUSSON Pascal, PEYTHIEU Eric, BOVETTO Fanny,  
ESTACHY Monique, ESCALLIER Karine.

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Yvon AIGUIER.

Dans le cadre de la révision des recettes diverses de la Ville, il est proposé à l'assemblée d'examiner la révision des tarifs appliqués pour les offres de visite, atelier et conférence au public, activités du service du patrimoine, Briançon Ville d'Art et d'Histoire. L'application de ces tarifs aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2013.

Une augmentation de 2 % serait appliquée sur chacun des tarifs, avec des arrondis de nature à faciliter le rendu de monnaie et les opérations de régie.

Les recettes liées aux activités du service du patrimoine seront encaissées par la régie directe du service.

Prestations	Tarifs 2012		Tarifs 2013	
	Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit
<b>Visite 2 h groupe adultes en français</b>				
Semaine	96,00 €		98,00 €	
Dimanche et jour férié	140,00 €		143,00 €	
<b>Visite 2h groupe adultes en langue étrangère</b>				
Semaine	122,00 €		124,00 €	
Dimanche et jour férié	170,00 €		173,00 €	
<b>Visite tarif horaire</b>				
	48,00 €		49,00 €	
<b>Tarifs demi-journée</b>				
Semaine (30 pers. max/guide)	119,00 €		121,00 €	
Dimanche et jour férié (30 pers. max/guide)	175,00 €		178,00 €	
Supplément Prestation en langue étrangère	35,00 €		36,00 €	
<b>Tarifs journée</b>				
Semaine	236,00 €		240,00 €	
Dimanche et jour férié	345,00 €		350,00 €	
Supplément Prestation en langue étrangère	70,00 €		72,00 €	

Prestations	Tarifs 2012		Tarifs 2013	
	Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit
<b>Individuel semaine</b>	6,00 €	4,50 €	6,20 €	4,60 €
<b>Individuel dimanche et jour férié et prestation langue étrangère</b>	7,00 €	5,50 €	7,20 €	5,60 €
<b>Atelier des 6-12 ans (tarif unique)</b>	7,00 €		7,20 €	
<b>Visite spectacle</b>	8,00 €	5,50 €	8,20 €	5,60 €
<b>Carte pass-patrimoine</b>	15,00 €	11,00€	15,30 €	11,25 €
<b>Conférence (individuel tarif unique)</b>	6,00 €		6,20 €	
<b>Conférence (groupe)</b>	196,00€		200,00 €	

La liste des bénéficiaires du tarif réduit s'établira comme suit :

- Demandeurs d'emploi.
- Bénéficiaires du R.S.A.
- Jeunes de 12 à 16 ans & Etudiants.
- Familles nombreuses.
- Handicapés.
- Groupes de 12 personnes lors des visites programmées pour individuels.
- Détenteurs de la carte d'hôte de l'Office du Tourisme de Briançon.

Les billets exonérés seront destinés aux jeunes de moins de 12 ans sauf pour l'atelier des 6-12 ans.

Il est proposé de ne pas modifier les conditions tarifaires des visites et ateliers destinés aux scolaires et centres accueillant du jeune public :

Prestations	Tarifs 2012	Tarifs 2013
	Tarif unique	Tarif unique
<b>Visite groupes scolaires/classe</b>		
En français	82,00 €	82,00 €
En langue étrangère	107,00 €	107,00 €
<b>Tarif journée scolaires/classe</b>		
En français	180,00 €	180,00 €
En langue étrangère	205,00 €	205,00 €
<b>Tarif atelier pédagogique/classe</b>		
En français	100,00 €	100,00 €
En langue étrangère	125,00 €	125,00 €

Dans le cadre des activités hors Briançon, les frais de déplacement du guide conférencier seront facturés conformément aux termes de l'arrêté du 26 août 2008 (J.O. du 30 août 2008) portant sur les indemnités kilométriques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver les propositions ;
- D'adopter la tarification des prestations proposées ;
- D'autoriser le service du Patrimoine à percevoir les recettes correspondantes ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.


POUR : 33


CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,  
  
Gérard FROMM



TRANSMIS LE 25 SEP. 2012  
PUBLIÉ LE 25 SEP. 2012  
NOTIFIÉ LE 27 SEP. 2012